

# BULLETIN MUNICIPAL

N° 19

DECEMBRE

1985-

LEVOUAST  
VALE COURT

MONTJAVOULT  
LE MARAIS

HEROUVAL

BEAUGRENIER  
LE-BOUT DU-BOIS

J. L

En ce début d'année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal formulent des vœux très sincères pour que chacun de nos concitoyens puissent voir se réaliser leurs souhaits les plus chers.

Une pensée émue doit aller vers Monsieur Bernard LEGER, qui vient de disparaître et qui, pendant des années, a été le rédacteur de ce bulletin.

Il avait su donner à l'activité communale une image vivante de tout ce qui pouvait intéresser le village

---

## I - ACTIVITE MUNICIPALE

Lors du deuxième semestre, le Conseil Municipal s'est réuni les 20 Septembre, 25 Octobre et 29 Novembre.

L'ordre du jour comportait notamment :

1°) L'adoption d'un budget supplémentaire

Il s'agissait de "recharger" les prévisions du budget primitif, au cas où celles-ci s'avèreraient insuffisantes, d'ici le 31 décembre 1985.

Dans sa séance du 25 Octobre 1985, le Conseil a voté à l'unanimité:

a) Les recettes et les dépenses de fonctionnement  
Celles-ci s'équilibrent à 123.331 francs.

b) La section d'investissement  
Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 64.923 francs

Elles correspondent à une prévision de travaux à effectuer, soit :

- le revêtement du sol dans le secrétariat de la Mairie.
- l'achat d'un abri de car (dont il a été question dans le bulletin n° 18 de Juillet 1985)
- des travaux de menuiserie à effectuer dans l'Eglise.
- l'achat de livres de bibliothèque.

Il est par ailleurs prévu une somme de 54.000 francs, qui pourrait être affectée, en entier ou partiellement, à un règlement de travaux d'investissement qui seraient effectués avant la présentation du budget primitif.

## 2°) Plan informatique à la portée de tous.

Il a été porté à la connaissance du Conseil par Monsieur le Maire que la Commune de MONTJAVOULT sera dotée très prochainement :

- d'un micro-ordinateur familial THOMSON;
- d'une imprimante
- d'un lecteur de cassettes.
- d'un téléviseur couleur 51 cm.

Le matériel confié par l'Etat à la Commune fera l'objet d'une convention et sera mis à la disposition des instituteurs.

Il permettra :

- d'assurer l'initiation à l'outil informatique de tous les élèves fréquentant l'Ecole de Montjavoult.
- de mettre à la disposition des personnes physiques et morales, les locaux équipés des dits matériels dans le cadre de l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif, non lucratives et compatibles avec les principes de l'école publique, c'est-à-dire hors les heures de cours.

Le cas échéant, la Commune fixera dans une convention passée avec les organisateurs de ces activités, les modalités de la mise à la disposition des locaux scolaires et le matériel informatique.

En tout état de cause, tout renseignement sera donné sur la suite donnée à la concrétisation de ce projet.

## 3°) Emplacement de l'abri du car (suite).

Monsieur Jean CHERON ayant consenti la donation d'un emplacement sur une partie d'un terrain lui appartenant (le long de la C.D. 6 bis) au lieudit "Les Cantières" au VOUST; cet abri sera édifié audit endroit.

Le Conseil remercie vivement M. CHERON.

4°) Réfection du clocher de l'Eglise

Monsieur MANCEL, Président du Conseil Général de l'Oise, a informé Monsieur le Maire que l'assemblée dudit Conseil avait décidé de participer à la restauration du clocher de l'Eglise pour une somme de 67.500 francs.

L'Etat intervenant pour une somme de 150.000 francs, le solde soit 82.500 francs reste à la charge de la Commune.

5°) Installation du réservoir d'eau (suite)

Comme il a été noté dans un précédent bulletin, l'installation d'un réservoir semi-enterré, qui apportera d'importantes mesures d'amélioration, se concrétise, les premiers travaux devant commencer en Janvier 1986.

## II - INFORMATIONS DIVERSES

---

1°) Prix du repas de la cantine

L'augmentation du prix du repas est actuellement à l'étude, en tenant compte des prix des fournitures, des dépenses de fonctionnement, et en fonction du nombre des convives.

2°) Ordures ménagères

L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal du Ramassage des Ordures Menagères (S.I.R.O.M.) s'est réuni le 23 Octobre 1985.

La Commune de MONTJAVOULT était représentée par Messieurs LEGER et CUCHET-CHERUZEL.

Le Président Monsieur de KERVEGUEN, après avoir communiqué le compte administratif 1984 et le budget supplémentaire 1985, a annoncé que la S.O.G.E.M.U avait accepté de ramasser le gazon, à compter du 15 Octobre 1985, étant entendu que le ramassage des feuilles est exclu.

### III - ACTIVITES DIVERSES

#### 1°) Arbre de Noël de l'Ecole

Suivant la tradition, le 19 Décembre 1985, eut lieu, dans l'une des classes, le goûter de Noël offert par la Commune aux enfants de l'Ecole.

Dans un décor parsemé d'étoiles multicolores, qui semblaient être autant de "mobiles", et un mur tapissé de dessins en symphonie bleue effectués par les petits écoliers et autour du sapin, les assistants ont pu applaudir les chants de Noël et apprécier les jouets distribués.

Monsieur et M<sup>me</sup> RIVOALLAN, nos sympathiques instituteurs, avaient été les promoteurs de cette fête.

Les parents, Monsieur le Maire, entourés de Conseillers Municipaux, ont pu constater une fois de plus avec quel dévouement ceux-ci s'étaient attachés à rendre cette fête très chaleureuse.

#### 2°) Réunion du Troisième Age

Le dimanche 22 Décembre, Madame PELLE, Présidente de cette association, avait réuni les ANCIENS.

Des colis confectionnés par la Présidente du Club, aidée par les bonnes volontés du bureau, et des primes de chauffages offertes par la Commune ont été distribués à chacun des bénéficiaires.

Un goûter suivi d'un tirage de lots devait couronner cette petite fête.

A tous ceux qui l'ont organisée va notre reconnaissance.

#### 3° Association des Anciens Combattants

Le 11 Novembre, les Anciens Combattants avaient invité la population de MONTJAVOULT à s'unir autour du Monument aux Morts.

Après une messe célébrée par Monsieur le Curé, Monsieur GUY, remplaçant Monsieur VILLENEUVE, Président de l'Association qui s'était fait excuser, a prononcé quelques mots pour rappeler le sacrifice de nos morts des deux guerres.

Les personnes présentes se sont ensuite rendues au cimetière, pour s'incliner devant les tombes des soldats morts au champ d'honneur.

Une réunion, autour d'un verre, a terminé cette commémoration de l'Armistice.

4°) Association Sports et Loisirs

Comme il se doit, Monsieur LEMIRE a organisé et réussi, au cours du deuxième semestre, 3 réunions :

a) Fête Nationale - 13 juillet 1985

Elle s'est déroulée suivant un rythme traditionnel :

- défilé au son d'une musique militaire
- feu d'artifice
- bal.

Monsieur le Curé avait illuminé notre Eglise.

Nous l'en remercions chaleureusement.

b) Pique-nique : 27 Juillet 1985

Comme l'année dernière, Monsieur le Président de l'Association avait choisi une belle journée de Juillet pour attirer une grande affluence dans le Parc "Fallot".

Repas en pleine nature, autour de tables rustiques.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette initiative qui devrait se perpétuer dans le temps.

c) Fête du Village : 15 Septembre 1985

Beau temps, cette année.... Tout a été réussi :

- jeux pour les enfants et les adultes.
- enveloppes vendues, permettant à chacun de gagner des lots.

Il faut particulièrement remercier et féliciter les organisateurs et les serveurs bénévoles, qui tenaient le buffet.

Monsieur PICHOT était toujours présent.. pour apporter son concours à cette fête.

d) Soirée choucroute : 16 Novembre 1985.

Beaucoup de monde autour des tables pour déguster une excellente choucroute.

Nos remerciements vont vers tous ceux qui ont porté leur savoir à cette préparation.

Le succès a été complet.

#### IV - ECHOX DE LA VIE LOCALE

---

##### - MARIAGE :

- 27 Avril 1985 : Franck VIEREN avec Mademoiselle Michèle CHERON, fille de Monsieur CHERON, ancien Conseiller Municipal, aujourd'hui décédé et de Madame.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'Eglise de Montjavoult.

Madame CHERON et la famille du marié ont reçu les nombreux invités à Hérouval.

Nos vœux aux jeunes mariés et nos félicitations aux parents.

- 27 Juillet 1985 : Claude ZANON avec Mademoiselle Dorothee SLAGT, fils de Monsieur Claude ZANON et de Madame.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'Eglise de Montjavoult.

Une réception a suivi à la Clé des Champs.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes époux et à leurs parents.

##### - DECES :

- La disparition de GIGAROFF Roger, le 9 Septembre 1985, nous a profondément touché.

Il était un homme de bien, qui avait su conquérir chacun de nous par sa modestie et sa gentillesse.

Une grave maladie l'a emporté... qu'il a jusqu'au dernier moment assumé avec un grand courage.

L'Eglise était pleine d'une foule pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Vers son frère et sa famille vont nos regrets et nos sincères condoléances.

- Bernard LEGER, Conseiller Municipal, ancien  
adjoint au Maire

Nous avons le sentiment qu'il ne s'était guère  
consolé de la mort de sa femme....

Il s'est éteint la même année....le 8 décembre 1985  
ne laissant autour de lui que des amis, tant au  
Conseil Municipal que dans la population du  
village.

Ceux qui l'ont approché ont vite reconnu en lui  
un homme de savoir et un gestionnaire remarquable.

Ses interventions, soit aux réunions du Conseil,  
soit dans les Commissions dont il faisait partie,  
étaient toujours très efficaces.

Mais il était plus, c'était un homme de coeur :  
sensibilité et simplicité qu'il manifestait  
étaient ses qualités dominantes. La courtoisie  
avec chacun de nos concitoyens était également  
très appréciée.

Dès sa retraite, il s'était intégré à MONTJAVOULT  
auquel il était très attaché et où il a désiré  
reposer dans notre cimetière.

L'hommage qui lui a été rendu par Monsieur le  
Maire a été l'expression même des sentiments  
d'estime et d'affection que nous lui portions  
tous.

Il laisse un grand vide... nous ne pourrons  
l'oublier.

Que les regrets et la peine que nous éprouvons  
soient une consolation pour ses chers enfants et  
sa famille, à qui nous adressons nos condoléances  
attristées.

Au moment de mettre ce bulletin sous presse, nous apprenons le  
décès survenu subitement à MONTJAVOULT, chez ses parents, Monsieur  
et Madame KOBIS, le 22 Décembre 1985, de Madame Monique PAYOT.

Dans ces tristes circonstances, nous les prions d'accepter  
l'expression de nos condoléances.